



Ozoir-la-Ferrière

DIRECTION GÉNÉRALE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE SE REUNIRA EN SEANCE ORDINAIRE LE :

MARDI 22 JANVIER 2013 A 20 HEURES

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ARLUISON

ORDRE DU JOUR

- 1. Engagement financier préalable au vote du BUDGET primitif 2013 - Autorisation de dépenses d'investissement Budgets Ville – Eau – RPA - Location de salles ;**
- 2. Schéma directeur d'alimentation en eau potable – Etudes complémentaires ;**
- 3. Convention entre les Communes de Férolles-Attilly et Ozoir-la-Ferrière concernant la prise en charge financière du transport des circuits spéciaux ;**
- 4. Abrogation de la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée de la Résidence du Clos de la Vigne du 11 septembre 2003 ;**
- 5. Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée de la Résidence du Clos de la Vigne et participation communale ;**
- 6. Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour le diagnostic des réseaux d'assainissement du Domaine Poirier ;**
- 7. Modification du tableau des emplois communaux ;**
- 8. Prise en charge des dépenses relatives à la protection fonctionnelle du Maire ;**

9. **Plainte pour diffamation ;**
10. **Compte rendu au conseil de l'exercice des pouvoirs délégués ;**
11. **Questions diverses.**

FAIT A OZOIR-LA-FERRIERE 16 JANVIER 2013

**LE MAIRE,
JEAN-FRANÇOIS ONETO.**